12L06SE
(12L06-200-0102)

Carte écoforestière

394 000 m | 396 000 m | 398 000 m | 400 000 m | 402 000 m | 404 000 m | 406 000 m | 408 000 m | 410 000 m

-63°14'0" | -63°12'0" | -63°10'0" | -63°8'0" | -63°6'0" | -63°4'0" | -63°2'0" | -63°0'0"

5 580 000 m | 5 578 000 m | 5 576 000 m | 5 574 000 m | 5 572 000 m | 5 570 000 m

50°21'59" | 50°19'59" | 50°17'59" | 50°15'59"

Lac du Milieu
Golfe du Saint-Laurent
Baie Nickerson
Mont Sainte-Geneviève
Petite Île Sainte-Geneviève
Cap Sainte-Geneviève
Pointe Nord-Est
Pointe Rouge
Pointe du Trait-Carré
Pointe de la Tête de Perdrix
Pointe Vis-à-Vis
Pointe Parfondeau
Pointe Fort-Arnold
Île à Victor
Falaise du Rivage
CANYON DE LA GRANDE VALLÉE
BELVÉDÈRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD-OUEST
BELVÉDÈRE DE LA RIVIÈRE-À-L'ORIGNE
Rivière-du-Nord-Ouest
Rivière-à-l'Origne
Rivière
Ruisseau
Banc d'emprunt

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
T	Type de couvert	X	X		
GS	Groupement d'essence 3e	X			
GSS	Groupement d'essence 4e	X			
Z	Indice densité	X	X		
Y	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
TS	Année d'intervention d'origine	X	X		
AN	Classe d'âge	X	X		
PJ	Intervention partielle	X	X		
DE	Année d'intervention partielle	X	X		
TH	Code de terrain 3e	X	X	X	X
TH	Code de terrain 4e	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+ 7m de hauteur	- 7m de hauteur	Improductif	Non forestier
9S B 3 JIN EC 98 C S9SB A2 5N B	CJ 96 B F A 5 CT 78 WD B	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
É	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	ED	Érable rouge
PG	Pin gris	ES	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
R	Réseineux indéterminés	FH	Feuillu humide (3)
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Caryer / tanoir	ORA	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	OH	Chêne à gros fruits	PO	Peuplier à grandes dents
PU	Pruche de l'est	CH	Chêne à gros fruits	PD	Peuplier deltoïde
RX	Réseineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EQ	Erable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
C	Thuya occidental	ES	Erable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		10 m à 13 m	13 m à 16 m	16 m à 19 m	19 m à 22 m	22 m à 25 m	25 m à 28 m	28 m et +
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
81% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 80%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E	Densité recouvrement haute						6*
	F	Densité recouvrement intérieure						7*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	80 (81 à 100)	90 (101 et plus)	
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			Jin-Jr			
	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			Vin-Vr			
PEUPLEMENTS ÉTAGÉS	10-30	30-50	50-70	-	50-70	70-90	100-...
	30-50	30-50	50-70	50-90	70-90	90-120	120-...
	50-80	50-50	50-70	70-90	90-120	90-120	120-...
	10-70	30-70	50-70	70-90	90-120	120-...	-
	10-70	30-90	50-90	70-90	90-120	70-...	-
	30-80	50-80	50-90	70-90	90-120	-	-
	50-80	50-80	50-90	70-90	90-120	-	-
	10-120	30-120	50-120	70-...	-	-	-
	10-120	30-120	50-120	70-...	-	-	-
	50-120	50-120	50-120	70-...	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CHT	Chablis total
ET	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
BR	Brûlis total
FR	Friche
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

CPR	Coupe avec protection de la régénération
CPS	Coupe de jardinage par sommiers
CBT	Coupe par bande finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CT	Coupe totale
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
ETR	Élimination des tiges résiduelles
ENS	Ensemencement
ENM	Ensemencement avec mini-serres
P	Plantation
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients
PLB	Plantation de boutures
RGA	Régénération d'une aire d'ébranchage
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

PERTURBATIONS MOYENNES

BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
EP	Épidémie partiel du feuillu
VG	Verglas légère
VEP	Verglas partiel

INTERVENTIONS PARTIELLES

CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
DLD	Coupe à diamètre limite avec dégagement
CAM	Coupe de sauvetage
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe d'ensemencement
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CP	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPH	Coupe progressive d'ensemencement (mélèzins)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Éclaircie commerciale
ECC	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
RBV	Récolte dans les bandes vertes
RJ	Récolte jardinée
ECL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	3% à 9%
C	Forte	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Embouvé de 41% et plus

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

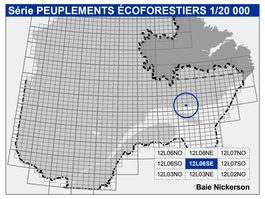

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures

- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 05
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	21° 3' ouest
Variation annuelle	13' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	50°18'45" nord et 63°07'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	64°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)

0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 km

1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	23/11/2000
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	30/05/2002

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	3e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	1999
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géoboutique Québec : http://geoboutique.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec